

Département de la Mayenne
 BONCHAMP LES LAVAL
 Rue Charles De Gaulle - Rue Bréheret

Lotissement " La Chambrouillère 5 "

PLAN DE BORNAGE

LOT N° 20
 Superficie : 379 m²
 Cadastre : ZI n°547

Vente par SCIC COOP LOGIS



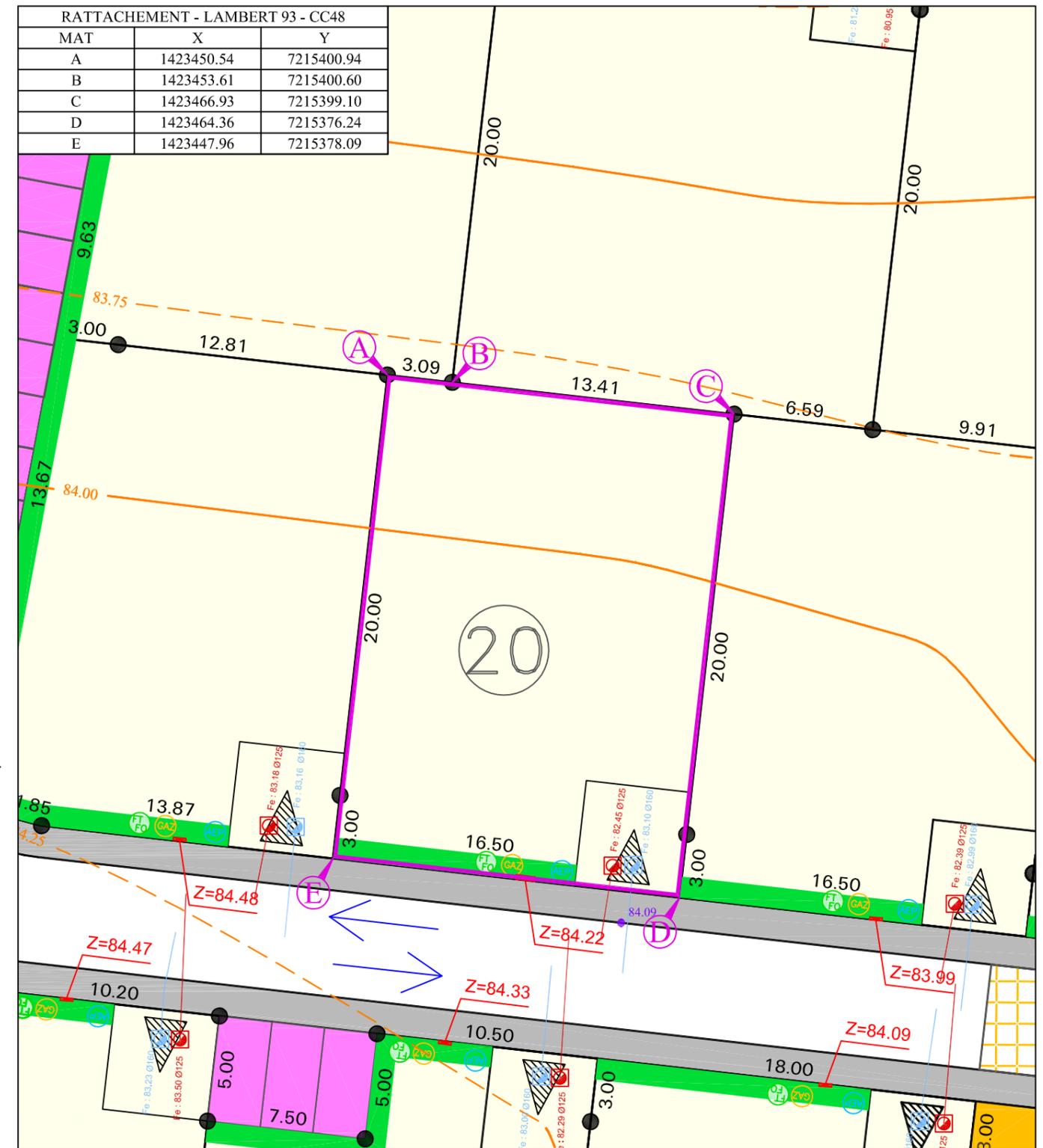
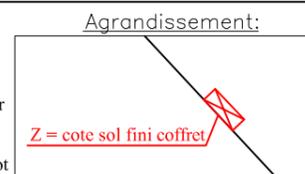
LEGENDE DU PLAN DE COMPOSITION DU PERMIS D'AMENAGER :

- Périmètre du lotissement
- Surfaces cessibles
- Portion de terrain en zone N destinée à être vendue avec le lot correspondant (Zone non aedificandi de la construction principale)
- Places de stationnement dans les espaces communs
- Espaces verts d'accompagnement de voirie (couvre sols, arbustes) (position et nombre approximatif)
- Mail paysagé et engazonné
- Mail paysagé et engazonné créé par le lotisseur en Zone N (largeur 12.00m)
- Emplacement projeté pour le transformateur électrique HT/BT (à confirmer par ENEDIS)
- Cheminements piétons créés par le lotisseur en Zone N
- Trottoirs
- Traitement de surface différencié
- Marquage (type résine pépite gravillonnée)
- Cheminements piétons
- Sens de circulation des véhicules
- Plantations d'arbres tiges (position et nombre donnés à titre indicatif)
- Aire de stationnement non close sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 5.00 m minimum / 6.00 m maximum x 5.00 m de profondeur minimum

Haies horticoles plantées en domaine privé par le lotisseur (largeur 0.80m) en dehors des accès aux lots et éventuelles constructions implantées en limite

Dressé le 31 Mai 2022 par:
kaligeo
 Géomètres-Experts Fonciers
 Dossier 20396
 Réalisé par : BL

- Coffret EDF relevé par Kaligeo, le 06/01/2022
- Boîte de branch. EP } D'après le plan de recolement fourni par le Maître d'Oeuvre.
- Boîte de branch. EU }
- Cote projet voirie finie au droit de l'accès au lot



- LEGENDE BORNAGE :**
- Borne OGE
- LEGENDE TOPOGRAPHIQUE**
- Courbe de niveau Avant travaux VRD

ECHELLE 1/250 - (Impression en A3)

Avertissement:
 Avant toute utilisation des points implantés et repérés sur le présent document l'utilisateur est tenu de vérifier que ceux-ci n'ont pas été déplacés depuis leur mise en place. La valeur juridique de ce document n'est acquise que s'il a été joint en l'état à un acte authentique ou une décision de justice.

Nota:
 Les bornes représentées sur le présent plan pourront être, le cas échéant, remplacées lors du bornage définitif par une autre matérialisation au sol (exemple : clou métallique, marque de peinture) selon les travaux qui auront été réalisés à proximité du lot.

- Position des branchements issue des plans projet (Position approximative donnée à titre indicatif)
- Coffrets gaz
 - Regard téléphonique et fibre optique
 - Citerneau d'eau potable